

## RELEVÉ DES ÉCHANGES

### REUNION ENERGIE

17 novembre 2021

Saint Vallier de Thiey / visioconférence

#### **Présents :**

##### Sur place :

- 🔗 Caroline Schembri, Commune Andon
- 🔗 Florence Pintus, Commune Spéracédes
- 🔗 Bénédicte Bedel, Commune de Cabris
- 🔗 Anne-Marie Duval, Commune Grasse
- 🔗 Claude Ceppi, Commune Saint Auban
- 🔗 Thibault Desombre, Commune Saint Cézaire sur Siagne
- 🔗 Coralie Viruega, Chambre des métiers et de l'artisanat
- 🔗 Fanny Pellegrinelli, Chambre des métiers et de l'artisanat
- 🔗 Elisabeth Gallien, PNR
- 🔗 Renaud Dumas, PNR
- 🔗 Bénédicte Elboudali, PNR

##### En visio-conférence :

- 🔗 Alain Messin, Pep2a
- 🔗 Ludovic Asso, CCI
- 🔗 Didier Basset, Conseil scientifique
- 🔗 Vincent Baggioni, Energie partagé
- 🔗 Franck Gillio, Département des Alpes-Maritimes
- 🔗 Valentin Lyant, Région Sud
- 🔗 Pascale Oddoart, Enedis
- 🔗 Philippe Bodart, Commune Saint Jeannet
- 🔗 René Perier, Conseil de Développement
- 🔗 Bruno Rouganne, Commune Courmes

#### **Présentation et propositions faite en séance :**

[https://prealpesdazur-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/pardisson\\_pnr-prealpesdazur\\_fr/EQy0cSgpoCxAntc0dPp2ybgBc9-THfAzUAp0DGB\\_XAqeQ?e=M0mj1R](https://prealpesdazur-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/pardisson_pnr-prealpesdazur_fr/EQy0cSgpoCxAntc0dPp2ybgBc9-THfAzUAp0DGB_XAqeQ?e=M0mj1R)

## CONTENU DETAILLE DES ECHANGES :

### I. Sujet Energie

*Question Région Sud* : est-ce que l'algorithme / cartographie de dérisquage proposé par le PNR peut être partagé et diffusé ? Quelle extension est prévue pour le poste source ?

*Réponse PNR* : La méthodologie de dérisquage est diffusable et est destinée à être partagée à toutes les collectivités souhaitant engager la même démarche. Les informations à insérer dans l'outil sont à affiner pour chaque territoire, certaines données ne sont pas forcément pré-existantes (les enjeux paysagers par exemple). La cartographie finale du PNR n'est pas publiée. L'idée est d'utiliser l'outil pour travailler avec les porteurs de projets potentiels (public ou privé) pour examiner la situation d'un site pré-identifié ou chercher les terrains les moins défavorables pour un projet. Le foncier « dérisqué » a une valeur de négociation.

Le poste source de Valderoure : la 1<sup>ère</sup> tranche est opérationnelle. L'inauguration n'a pas encore été faite. 2 tranches complémentaires sont identifiées dans le S3REnR (document cadre porté par RTE pour la planification de l'installation de nouveaux sites de production d'énergie renouvelables de grande puissance).

Enedis précise qu'il n'y a à ce jour aucune demande de raccordement définitive sur le poste source. Enedis enverra la liste après vérification.

*Intervention Enedis* : un outil est développé afin de faciliter le raccordement des installations photovoltaïques en toiture. Le Parc et Pep2a ont participé à une phase d'expérimentation de cet outil E-lios. Les acteurs attendent la sortie définitive de l'outil et ses modalités d'utilisation.

*Intervention Energie partagé* : sur le sujet des centrales au sol, les intercommunalités sont absentes des échanges du jour et c'est dommage. Les moyens nécessaires et les différents types de portage juridiques et financiers de ces projets sont complexes à appréhender. Energie Partagée propose des interventions auprès des communes ou intercommunalités pour présenter des retours d'expérience et l'accompagnement qu'ils peuvent proposer pour des projets citoyens.

Le PNR rappelle qu'une note méthodologique a été produite et est consultable pour faciliter l'identification des différents montages existants afin d'optimiser les retombées de ces projets pour le territoire.

Energie partagée indique également que des Appels à projets peuvent être lancés par les collectivités locales, y compris sur du foncier privé, afin d'identifier et d'accompagner l'émergence de projets.

Une journée organisée le 03 décembre 2021 a permis d'approfondir ce sujet.

<https://form.jotform.com/213072937897368>

*Question de Pep2a* : Un déficit d'installateurs qualifiés et des prix plus élevés qu'ailleurs sont constatés sur le département. Cela freine les projets.

*Intervention de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)* : le déficit d'installateurs qualifié peut s'expliquer par le moratoire des années précédentes. La CMA constate une reprise de la qualification des professionnels cette année. La formation est à relancer ou à accentuer. Il est nécessaire d'identifier les projets à l'étude localement pour que les installateurs prennent la mesure du potentiel de travaux.

La CMA accompagne les collectivités locales dans la rédaction et la publication de leurs marchés publics. Elle propose également un accompagnement aux professionnels pour la formalisation de leurs réponses. Cela permet de faire émerger plus de projets.

La CMA et la CCI sont partenaires du dispositif SARE porté avec le département des Alpes-Maritimes. Ils accompagnent les TPE / PME pour effectuer des diagnostics énergie de leurs activités et proposent un plan d'actions pour réduire les consommations énergétiques des entreprises.

La CMA a proposé une journée Portes Ouvertes « Je rénove mes bâtiments publics » le 30 novembre 2021 : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeFRM2vVaC0NcOKjzX8cc-xW8PqMVAp3jHAgbL8cbnLe2CcMQ/viewform>

*Intervention de Thibault Desombre, commune de Saint Cézaire sur Siagne* : la commune souhaite partager un retour d'expérience. Le projet portait sur l'installation d'une toiture photovoltaïque de 1000m<sup>2</sup> pris en charge financièrement par le professionnel en contrepartie des revenus générés par la revente de l'électricité produite. Le projet n'a pas pu aboutir, car la surface concernée était trop faible. De plus l'augmentation du coût des matières premières et le coût de raccordement au réseau Enedis n'ont pas permis d'équilibrer le budget.

Sur le sujet des centrales au sol, l'expérience de la centrale de Callian (commune voisine) montre les difficultés d'acceptabilité par la population de ce type de projet.

Enfin, sur le sujet de l'éclairage public et de l'extinction, l'acceptabilité par les habitants et l'accompagnement de ce type de démarche est également à prendre en compte. La commune réfléchit aux changements des ampoules. Le PNR peut accompagner les démarches.

Beaucoup d'initiatives sont portées à la connaissance des communes, des aides existent en grandes quantités pour financer des études et des diagnostics. Malgré cela, les projets ont du mal à émerger. Il est nécessaire que le Parc travaille sur l'aide à la concrétisation des projets. L'analyse des cas qui n'ont pas abouti est importante et le Parc est intéressé également par tous les retours d'expérience.

*Intervention de Bénédicte Bedel, commune de Cabris* : la question de l'acceptabilité a également été posée à Cabris, notamment sur le sujet de l'éclairage public et de l'extinction. La commune est intéressée par une réflexion sur la démarche des ombrières à installer sur les parking.

*Intervention de Anne-Marie Duval, commune de Grasse* : un gros travail a été mené sur l'éclairage public à Grasse. Le besoin de pédagogie a également été soulevé. Des contacts ont été pris avec la gendarmerie afin de traiter le point particulier de la sécurité souvent soulevé lors de ces démarches. Ils ont pu témoigner du fait que les cambriolages et agressions n'augmentaient pas en cas d'extinction.

La commune, grâce à son Econome de flux, a pu mettre en place un système d'intracring avec la Banque des Territoires (« dispositif qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Ces économies sont affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires, voire au financement de nouveaux projets »)

*Intervention de Claude Ceppi, commune de Saint Auban* : les raccordements des installations photovoltaïques en toiture sont difficiles. Sont-elles en lien avec le poste source ?

*Réponse d'Enedis* : les installations en toiture sont raccordées directement sur le réseau d'électricité Enedis et non au poste source. Toutefois des renforcements de capacité peuvent être nécessaires dans les zones rurales notamment. Enedis est conscient de ces problématiques et vient de créer un poste dédié à ce sujet.

*Intervention de la Région* : attention, les coûts de raccordements ne peuvent être subventionnés en raison de la règle du non cumul des subventions. Mais d'autres postes peuvent être financés dans le cadre des projets photovoltaïques et des solutions d'autoconsommation existent.

*Intervention Pep2a* : l'acceptabilité des projets de photovoltaïque augmente quand le projet permet une participation citoyenne. De plus les projets citoyens peuvent financer des projets avec des seuils de rentabilités différents des projets privés. Ainsi une surface de 1000 m<sup>2</sup> peut être financée par Pep2a. Les aides publiques ne peuvent pas porter sur les coûts de raccordements, mais sur d'autres postes.

## II. Sujet Mobilité

*Intervention Florence Pintus, commune de Spéracédes* : les SCOT sont à analyser pour bien comprendre les stratégies proposées par les intercommunalités. Il est important d'accompagner la transition vers la mobilité électrique.

Le développement de centres d'activités en périphérie des communes doit être mieux réfléchi pour envisager le trafic routier induit, notamment des poids lourds.

## III. Sujet Déchets

*Intervention Florence Pintus, commune de Spéracédes* : les problèmes de dépôts sauvages s'aggravent. Quelle est la position du Parc et quel rôle a-t-il à jouer ?

*Réponse du PNR* : ce sujet est porté au sein des instances du Parc et la place du Parc y est discuté. Il a notamment été mis à l'ordre du jour de la commission Avis.

A ce stade des réflexions, le Parc :

- accompagne les initiatives citoyennes,
- un plan d'actions de prévention de la production de déchets plastiques va être déployé en 2022 / 2023.

*Intervention de Thibault Desombre, commune de Saint Cézaire sur Siagne* : les problèmes de dépôts sauvages s'aggravent. La commune soutient les actions de l'association Trashbuster. Les déchets en dépôt sauvages les plus répandus sont les déchets verts, les déchets inertes.

La commune a des échanges réguliers avec le SMED pour les actions 0 déchet (famille 0 déchet notamment). Un projet de collecte des déchets de chasse est en cours de mise en œuvre et serait intéressant à partager avec les autres communes.

La commune soutient la création d'une recyclerie et souhaite proposer le broyage des déchets verts aux particuliers.

*Intervention de la CMA* : le sujet des dépôts sauvages est un sujet sur lequel la CMA travaille déjà et communique à ses artisans. Le sujet est complexe et les campagnes de sensibilisation peinent à toucher les « mauvais élèves ».

L'une des étapes essentielles pour traiter ce sujet serait d'identifier les dépôts sauvages et de communiquer sur leurs quantités. L'application « Sentinelle de la nature » porté par FNE est gratuite et pourrait être utilisée dans cet objectif. Une personne en service civique pourrait également être dédiée à cette action.

D'autre part la CMA travaille sur le sujet de la déconstruction et de la réutilisation des matériaux de construction de seconde main. Le bureau d'études SLK ingénierie notamment est spécialisé sur le sujet.

*Intervention Florence Pintus, commune de Spéracédes* : il pourrait être proposé aux habitants de demander la facture de la déchèterie avant de payer l'artisan pour s'assurer que les déchets ont été traité correctement.

## IV. Appel à initiatives

Une enquête va être lancée auprès des élus du Parc pour mettre en évidence les besoins et les intentions d'actions des communes et des acteurs du Parc. Les besoins et actions suggérés via ce questionnaire pourront faire l'objet d'un appui du Parc ou seront relayés auprès des partenaires à même de pouvoir accompagner ces initiatives.